



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS

On trouvera à la treizième page du "Bulletin," les détails des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première assemblée du mois prochain.

Contribution aux décès d'épouses, Appel No 8.....	\$ 0 14
Contribution pour maladie, Appel No 28.....	0 56
Total.....	\$ 0 70

Le trésorier de chaque succursale doit balancer sa caisse le dernier jour de chaque mois, faire son rapport et l'expédier assez tôt pour qu'il soit reçu au Bureau Principal, le ou avant le deuxième mardi de chaque mois.

Les contributions qui doivent être expédiées au Bureau Principal sont les suivantes :

- Contributions pour décès d'épouses ;
- " " maladie ;
- " " décès de sociétaires ;
- " " certificats d'admission ;
- " " Bulletin.

Celles qui restent aux succursales sont les suivantes :—

- Propositions de membres ;
- Contributions mensuelles ;
- Contributions d'installation ;
- Livrets.
- Règlements.

Tout mandat-poste doit être fait payable à l'ordre de la "Société Bienveillante St-Roch" et non pas à l'ordre d'un officier quelconque du Bureau Principal. L'officier en faveur duquel est fait le mandat peut être absent, et ces absences peuvent créer des difficultés ; d'ailleurs, il est plus régulier d'en agir ainsi.

La Succursale Jacques-Cartier, No 2 établie dans la paroisse St-Roch de Québec, cesse d'exister à partir du premier avril courant. Elle est transférée au Bureau Principal.

Détails des déboursés à faire pour devenir membre de la Société Bienveillante St-Roch.
De 18 à 20 ans.

Proposition.....	\$ 0 25
Examen médical (payé au médecin par l'aspirant).....	0 50
Bulletin.....	0 25
Contribution mensuelle, 1 mois.....	0 10
Un règlement.....	0 30
Un livret.....	0 50
Contribution d'installation.....	1 00
Contribution aux décès d'épouses.....	0 50
Contribution à la maladie.....	1 50
Contributions au décès de membres.....	1 00
Certificat d'admission de 18 à 20 ans.....	0 25
Total.....	\$ 6 15

CONVENTION ANNUELLE

TENUE DANS LA SALLE DE LA SOCIÉTÉ, A ST-ROCH
DE QUÉBEC,

JEUDI, LE 29 MARS 1894

DÉLIBÉRATIONS

A huit heures 15 p. m., M. Joseph Dussault, président, prend le fauteuil et déclare la convention en séance.

Les délégués présents à la convention, sont : Messieurs

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 1 Aiel, J.-F., B. P. | 29 Hébert, A.-E., M. D., S. 8 |
| 2 Armand, Théophile, B. P. | 30 Jacques, J.-H., B. P. |
| 3 Audibert, L.-Edouard, B. P. | 31 Jackson, Ed., B. P. |
| 4 Alarie, J.-Auguste, S. 3 | 32 Leclerc, Rosaire, B. P. |
| 5 Bissonnette, Ferdinand, B. P. | 33 Lagacé, Joseph, B. P. |
| 6 Bouchard, André, B. P. | 34 Lortie, Frs., B. P. |
| 7 Boulet, Herménégilde, S. 5 | 35 Létourneau, Georges, B. P. |
| 8 Blondeau, Joseph, S. 7 | 36 Laliberté, Edouard, B. P. |
| 9 Bourget, P.-A., S. 10 | 37 Lefebvre, L.-T., B. P. |
| 10 Bilodeau, P.-A.-L., B. P. | 38 Marticotte, Adolphe, B. P. |
| 11 Cantin, Victor, B. P. | 39 Mailly, Honoré, B. P. |
| 12 Cantin, Chrysanthe, B. P. | 40 Mathieu, Frs.-X., B. P. |
| 13 Cantin, Léger, B. P. | 41 Marceau, Ovide, B. P. |
| 14 Chouinard, Camille, B. P. | 42 Ouellet, Alfred, B. P. |
| 15 Côté, Joseph, B. P. | 43 Picard, F.-Jules, B. P. |
| 16 Dussault, Arsène, S. 9 | 44 Paquet, Alexandre, S. 2. |
| 17 Drolet, Zéphirin, B. P. | 45 Parent, Victor, S. 6. |
| 18 Dugal, Achille, B. P. | 46 Pouliot, Wilfrid, B. P. |
| 19 Dussault, Etienne, B. P. | 47 Robitaille, jnr. J.-B., B. P. |
| 20 Dugal, Siméon, B. P. | 48 Robitaille, L.-P., B. P. |
| 21 Dubé, Anselme, B. P. | 49 Robitaille, J.-B., snr., B. P. |
| 22 Dussault, Joseph, B. P. | 50 Ratté, F.-X., B. P. |
| 23 Fafard, Rév. Amb., S. 4 | 51 Soucy, Jules, B. P. |
| 24 Giguère, Jos.-Alfred, B. P. | 52 Stafford, Lawrence, S. 1. |
| 25 Grenier, Charles, B. P. | 53 Vallerand, L.-F., B. P. |
| 26 Gauvin, Samuel, B. P. | 54 Vézina, Georges, B. P. |
| 27 Gingras, Jos.-G., B. P. | 55 Villeneuve, L.-O., B. P. |
| 28 Huart, Théophile, B. P. | |

Les délégués absents sont messieurs :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| 1 Damasc Dion, | 4 Philippe Pelletier, |
| 2 Azarie Jouvain, | 5 Joseph Savard. |
| 3 J.-E. Martineau, | |

Le procès-verbal de la convention précédente est lu et adopté.

REMARQUES DU PRÉSIDENT

Messieurs les délégués,

Je suis heureux, de vous souhaiter la bienvenue au siège principal de la Société. D'autant plus, que, comme vous le constaterez par le rapport du Bureau de Direction, l'état général des affaires de la Société durera. L'année qui vient de s'écouler est des plus encourageants.

Je dirai plus. L'année qui vient de finir a été, sans contredit, la plus prospère, depuis la fondation de la Société. Et, ce magnifique résultat, nous le devons à l'esprit d'entente et d'union qui n'a cessé d'exister entre tous les membres, et, surtout, au concours intelligent et effectif de ceux qui se sont dévoués au progrès et au développement de la Société dans leurs localités respectives. Le surplus considérable des recettes sur les dépenses démontre que je n'exagère rien; il atteste hautement, au contraire, de la prospérité de la Société, et, surtout, si l'on prend en considération le nombre encore restreint des membres et le fait que nous avons, dans l'année qui vient de finir, prélevé sur les membres une contribution totale de \$9.33. Je ne crains pas d'affirmer, que toutes choses égales d'ailleurs, il n'y a pas de Société qui puisse produire un résultat plus satisfaisant.

Comme nouvelles preuves à l'appui de mes dires, je ferai observer que, pendant les derniers douze mois, le nombre des membres s'est presque, doublé, comme vous pourrez le constater au rapport qui vous sera soumis dans un instant. Pendant cette période, le nombre de personnes proposées au Bureau Principal pour devenir membres a été de 121 en tout, et du 1er au 27 courant, 76 personnes ont déjà été proposées: soit pour le mois de mars seulement plus de la moitié du chiffre total de l'année dernière. Ajoutez à cela une requête de 31 signataires pour l'établissement d'une succursale au Sault-Montmorency, et une autre requête de 14 signataires pour l'établissement d'un bureau de perception à St-Casimir, soit un total de 121 propositions depuis le commencement de l'année.

Certes, voilà des chiffres éloquentes. De tels résultats sont une garantie pour l'avenir; ils nous permettent, en effet, d'envisager avec la plus grande confiance l'avenir que notre belle Société a devant elle, lorsqu'il se présente sous d'aussi brillants aspects.

Maintenant, un point important sur lequel je désire attirer votre attention, ce sont les devoirs que vous avez à remplir comme délégués.

Ces devoirs, comme vous le savez, messieurs, sont peu considérables, les pouvoirs de la convention étant très limités. J'espère qu'avant longtemps, le B. P. se départira de son contrôle exclusif sur toutes les différentes questions à résoudre, et se reposera pour une bonne partie de la tâche sur l'assemblée annuelle des représentants des différentes succursales et du B. P. Ainsi, entre autres questions, je verrais avec plaisir pour ma part les amendements à la constitution de la Société confiés exclusivement à la convention annuelle de la Société. Mais, cela va sans dire, pour en arriver là, il va falloir faire subir certaines modifications à la loi et aux règlements.

De fait, des amendements considérables à la constitution s'imposent. Et, comme le B. P. a seul le pouvoir de toucher à la constitution, je suis d'avis qu'au moins, tant qu'il en sera ainsi, il agirait sagement en obtenant une expression d'opinion des succursales sur les amendements projetés avant de les adopter définitivement.

Un autre point, d'intérêt capital pour la Société, est celui-ci.

A maintes reprises dans le cours de l'année qui vient de finir, des membres dévoués au progrès et à l'avancement de la Société m'ont suggéré d'augmenter le montant alloué dans les cas de décès. Les uns voudraient que nous prélevions et payions une piastre jusqu'à ce que nous ayons atteint le nombre de mille membres. Ce serait disent-ils, au point de vue de la propagande un excellent moyen de nous mettre sur un pied d'égalité avec les autres Sociétés de secours mutuels qui payent \$1,000.00 au décès.

D'autres proposent de continuer à payer \$500.00 jusqu'à ce que la Société comprennent mille membres, puis \$750.00 jusqu'à ce que le nombre ce soit élevé à quinze cents, et, enfin, \$1,000 quand nous serons deux mille membres.

Si vous êtes d'opinion que des changements en ce sens devraient être faits, m'est avis que nous ferions bien d'opter pour la première proposition, c'est-à-dire, payer une contribution de une piastre par membre, et cela jusqu'à ce que nous ayions atteint le nombre de mille.

A tout événement, j'ai cru devoir différer l'exécution de semblables amendements à la constitution jusqu'à la présente convention, afin d'obtenir des délégués une expression d'opinions. Ce qui permettra au Bureau Principal de procéder avec plus de circonspection et de sagesse à tout amendement qui deviendra nécessaire.

Une autre question importante est celle de décider si nous ne ferions pas mieux de payer aux malades les fractions de semaines. La succursale St-Jacques s'est déjà prononcée en adoptant une résolution à cette fin.

A ce propos, nous nous sommes demandés si, dans l'intérêt bien entendu de la Société, il ne serait pas préférable de soumettre au Bureau Direction, pour contre-examen, les certificats produits par les médecins qui examinent les personnes proposées comme membres dans les différentes succursales, qui, d'ailleurs, se pratiquent dans toutes les autres Société.

En terminant, je dois aussi vous dire que nous avons l'espoir qu'avant longtemps la Société sera en état de tenir ses assemblées et celles de sa Convention dans les salles plus spacieuses et plus convenables d'un édifice, qui sera sa propriété. Voilà, une amélioration qui, on l'admettra, s'impose, et pour le plus grand avantage d'une Société comme la nôtre.

Déjà des propositions très avantageuses nous ont été faites pour l'érection de cet édifice, et, si elles peuvent être acceptées, la Société deviendra possesseur de magnifiques bureaux et de salles de délibérations convenables, et le nouvel édifice public sera non seulement un éclatant témoignage des progrès accomplis en aussi peu d'années, mais ne pourra faire autrement que d'augmenter de beaucoup le prestige de la Société.

JOSEPH DUSSAULT,

Président.

Le secrétaire au nom du Bureau de Direction soumet le rapport suivant :

TREIZIÈME RAPPORT ANNUEL

DE LA

Société Bienveillante St-Roch

A M. le Président,

et à MM les Délégués,

de la Société Bienveillante St-Roch.

MESSIEURS,

C'est avec une entière satisfaction que le Bureau de Direction vous soumet ce rapport annuel, qui est un résumé concis, mais démonstratif, des progrès faits par la Société durant l'exercice qui vient de finir.

Il faut constater, en effet, d'après les chiffres qui vous sont présentés dans le rapport du trésorier, et qui parlent assez haut par eux-mêmes, que les progrès accomplis par la Société ont dépassé même au-delà des espérances des sociétaires les

Nombre de membres

Au commencement de l'année nous comptons 461 sociétaires. Aujourd'hui, ce nombre est presque doublé. Il s'élève à 780, réparti comme suit :

	1er mars 1893	1er mars 1894
Bureau Principal.....	310	364
Succursale No 1.....	18	20
" No 2.....	73	110
" No 3.....	15	45
" No 4.....	10	43
" No 5.....	35	58
" No 6.....	—	56
" No 7.....	—	28
" No 8.....	—	19
" No 9.....	—	25
" No 10.....	—	12
Total.....	461	780

Cette augmentation de membres est due surtout à l'accroissement du nombre de succursales, et le Bureau de Direction ne saurait passer sous silence le fait que, c'est grâce à la somme considérable de travail fait par M. le président, qu'un résultat aussi encourageant a été obtenu. La Société compte aujourd'hui dix Succursales au lieu de cinq qu'elle avait à la fin de l'année précédente.

Dans ses efforts pour développer la Société et bien faire apprécier les excellents avantages qu'elle offre, le Bureau de Direction a eu l'heureuse idée de nommer un agent actif et intelligent, chargé de recruter des membres et d'établir des succursales ou des bureaux de perception; cet agent, M. Narcisse Côté, qui n'est entré en fonctions que le 15 février dernier, a déjà grossi de beaucoup la liste des sociétaires, et à en juger par les résultats obtenus en aussi peu de temps, cette propagande promet beaucoup pour l'avenir.

Le montant payé cette année par chacun des membres faisant partie des deux caisses de secours, n'a été que de \$9.33 et seulement de \$3.00 pour ceux des membres qui ne font partie que de la caisse aux décès de sociétaires. Avec cette légère contribution, la Société a payé deux décès et secouru 101 malades, à qui elle a payé \$2,016, plus \$178.75 aux médecins-visiteurs, soit une moyenne d'à peu près \$22 pour chaque malade.

Don de la bibliothèque

Le révérend M. Bélanger, dont le dévouement éclairé et infatigable à la cause du développement intellectuel de la paroisse dont il a charge, est connu et justement admiré de tous, a mis à exécution un de ses projets les plus chers, celui de la fondation d'une bibliothèque publique à Saint-Roch, devant remplacer la bibliothèque des ouvriers, qui, comme vous le savez, a dû disparaître par suite de la suppression du léger octroi alloué par les autorités provinciales pour le maintien de cette institution éminemment sage et patriotique. Pour réussir, le digne curé de Saint-Roch a dû en appeler à la générosité, jamais invoquée - en vain, de ses paroissiens. Son chaleureux appel a été entendu, et un grand nombre de nos concitoyens se sont empressés de souscrire, et de souscrire largement. Ne voulant pas que la Société Bienveillante Saint-Roch reste en arrière d'un mouvement aussi louable, des membres dévoués de la Société ont proposé une résolution demandant au Bureau de Direction qu'il fasse don de notre bibliothèque à M. le curé.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par la Société en assemblée générale, et le Bureau de Direction a en conséquence fait don, à M. le curé Bélanger, de la bibliothèque qu'il a accepté avec reconnaissance.

Fête Saint-Jean-Baptiste

La Société, sur l'invitation de la succursale St-Jacques No 3, s'est fait un devoir de participer à la grande célébration de notre fête nationale à Montréal, en juin dernier en envoyant à cette Succursale une délégation ainsi que son drapeau et les insignes des officiers du Bureau Principal pour ceux de la succursale qui, dans cette circonstance, ont admirablement fait les choses. Cette participation à notre grande fête nationale a énormément contribué à attirer l'attention de tout Montréal sur notre Société, et plus particulièrement sur notre belle et florissante succursale de la métropole.

Admission des femmes

Le Bureau de Direction actuel n'a pu s'occuper, cette année, de la question de l'admission des femmes dans la Société. Mais il incombe à celui qui sera élu pour l'année courante de travailler à la réalisation de cette œuvre, car, comme il était dit dans le dernier rapport.

"S'il est une œuvre d'humanité et de philanthropie par excellence sur laquelle le Bureau de Direction désire attirer votre attention, c'est l'organisation d'une division spéciale, et d'un fonds particulier, pour assurer aux femmes une certaine somme destinée à couvrir les frais de maladie et de layettes. Combien de pauvres femmes perdent leur robuste santé dans ces maladies, faute des soins voulus, parce qu'elles n'ont pas les moyens de se procurer l'assistance d'un médecin, les remèdes ou les fortifiants dont elles ont absolument besoin, ou mêmes les services d'une garde-malade, dans les cas absolument graves ?

"Il y a là une grande œuvre philanthropique à accomplir, digne de l'attention de tous les cœurs généreux et charitables. Ce fonds de secours pour les femmes n'existe dans aucune institution, et il me semble que la Société Bienveillante St-Roch devrait tenir à honneur d'être la première dans l'accomplissement de cette œuvre de bienveillance et de charité par excellence.

"Quant à l'admission des femmes au bénéfice des indemnités pour les héritiers, elle ne comporte aucune difficulté, puisqu'il est établi par notre propre expérience que les décès ne sont pas plus fréquents chez les femmes que chez les hommes."

Le Bulletin

La publication du "Bulletin" a donné satisfaction à tous, et aujourd'hui la Société a acquis une importance et un développement tels, que les trésoriers du Bureau Principal ne peuvent suffire à la besogne, et la nécessité s'impose de prendre des employés qui puissent y consacrer entièrement leur temps et leur travail. Ce qui permettra au trésorier de publier mensuellement un état détaillé de la caisse générale.

Conclusions

En terminant, et tout en félicitant la Société du magnifique résultat atteint jusqu'à présent, le Bureau de Direction ne saurait mieux faire que d'engager tous les membres d'unir leurs efforts pour que les progrès déjà si encourageants de la Société s'accroissent de plus en plus.

Pour cela, que chacun se fasse un devoir de contribuer à l'œuvre, par une propagande active, et induise ses parents, ses amis à s'enrôler sous notre bannière qui porte fièrement une si noble devise : *Foi, Travail, Charité*, et que la Société a su mettre en pratique.

C'est devenu aujourd'hui une nécessité qui s'impose à tout homme, quelle que soit sa condition, de s'enrégimenter sous l'étendard d'une association de secours mutuels telle que celle de la Société Bienveillante Saint-Roch. L'industriel, le commerçant, le jeune homme comme l'homme rendu à l'âge mûr, le riche comme le pauvre, tous devraient se faire un devoir de s'enrôler, et ainsi parer aux revers de fortune.

Encore une fois, que les membres, chacun dans sa sphère d'action, fassent une propagande active, et non seulement ils auront promu les intérêts de la Société, mais ils auront fait une œuvre éminemment sociale, patriotique et religieuse.

Le tout humblement soumis,

Pour le Bureau de Direction,

JOS.-G. GINGRAS.

Secrétaire B. P.

Québec, 29 mars 1894.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Monsieur le Président,

MM. les délégués de la Société Bienveillante St-Roch.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations financières de la Société pour l'exercice terminé le 28 février dernier.

Durant l'exercice qui vient de finir, les recettes et les déboursés de la Caisse générale ont été comme suit :

RECETTES

Balance en Caisse le 1er mars 1893	\$ 1,929 00
Bulletin	170 75
Règlements	55 00
Livrets	72 00
Insignes	133 20
Contributions pour maladie	1,818 58
Contributions pour décès d'épouses	335 20
Contributions pour décès de sociétaires	1,104 32
Certificats d'admissions	533 62
Intérêt	45 73
Divers	134 38
Total des recettes	\$ 4,402 66

Total.. \$ 6,331 66

DÉBOURSÉS

Organisation de succursales	\$ 224 64
Médecins-visiteurs	57 25
Allocation aux Secrétaire	40 00
Ameublement	113 50
Impressions	145 50
Allocations aux malades	138 00
Livres de comptabilité	185 18
Décès d'épouses	195 00
Décès de sociétaires	731 31
Bulletin	135 26
Certificats de membres	184 60
Chartes	127 75
Fournitures de succursales	534 40
Encadrement de chartes	26 40
Règlements	50 00
Postage	4 61
Annonces	31 75
Télégramme	65
Papeterie et emballage	2 30
Assurance	2 90
2 clefs	50
Etampe en caoutchouc	1 00
Ruban pour drapeau	60
Allocation aux auditeurs	10 00
Fête St-Jean-Baptiste, à Montréal	48 35
Frais de voyage	53 30
Fête du Travail, à Québec	8 50
Préparation de certificats, etc	4 00
Réparations aux meubles	3 50
Charretiers	48 00

Total des déboursés \$ 3,109 55

Par balance le 17 mars 1894

Total \$ 6,331 66

Excédant des recettes sur les déboursés \$1,293 11

Le tout humblement soumis,

JOS. COTÉ,

Trésorier général.

Québec, 17 mars 1894.

Examiné et trouvé correct.

JOS. SAVARD,

ALEX. PAQUET,

Auditeurs.

Québec, 27 mars 1894.

BILAN DU BUREAU PRINCIPAL

Recettes

Propositions de membres	\$ 30 25
Bulletin	92 00
Règlements	11 90
Livrets	16 30
Insignes	31 20
Contributions mensuelles	367 40
Contributions aux malades	2,052 62
Contributions aux décès d'épouses	125 38
Contributions aux décès de sociétaires	592 20
Certificats d'admission	104 25
Collection	17 17
Installations	22 00
Total des recettes	\$ 3,462 67

Débourrés

Loyer	\$ 72 00
Allocation aux officiers	65 00
Frais de collection	46 39
Distribution d'avis, postage, etc.	47 17
Impressions	62 75
Allocations aux malades	1,266 00
Médecins-visiteurs	103 50
Livres de comptabilité	128 30
Divers	61 03
Ouverture de nouveaux livres, etc.	53 00
Directory, 2 exemplaires	5 00
Papeterie	7 49
Total des déboursés	\$ 1,918 18
Payé à la caisse générale	1,544 54
Total	\$ 3,462 67

RÉCAPITULATION

DES

**RECETTES ET DÉBOURSÉS DU BUREAU PRINCIPAL ET
DES SUCCURSALES POUR L'EXERCICE FINISSANT
LE 28 FÉVRIER 1894.**

RECETTES

Balance en caisse le 31 mars 1893	\$ 3 70
Propositions de membres	175 10
Contributions de fondateurs	78 00
Bulletin	192 00
Règlements	76 00
Livrets	112 40
Insignes	129 00
Contributions mensuelles	682 30
Contributions aux malades	3873 61
Contributions aux décès d'épouses	351 21
Contributions aux décès de sociétaires	1174 45
Certificats d'admission	543 00
Intérêts	58
Installation	193 00
Collection	18 00
Total	\$ 7,602 35

DÉBOURSÉS

Loyer	\$ 198 00
Médecins-visiteurs	121 50
Allocation aux officiers	65 00
Impressions	95 00
Allocations aux malades	1878 00
Livres de comptabilité	128 30
Divers	540 47
Payé à la caisse générale B. P.	4301 73
Total des déboursés	\$ 7328 00
Balance dans les succursales	274 35
Total	\$ 7,602 35

RAPPORT DES AUDITEURS

Les soussignés ont l'honneur de faire rapport que, conformément à la résolution adoptée à cette fin par le Bureau Principal, en date du 13 février dernier, ils ont examiné et vérifié les pièces justificatives fournies par le trésorier, ainsi que les entrées faites dans les livres particuliers du Bureau Principal et dans les livres généraux de la Société, pour l'année finissant le 28 février dernier, et certifié avoir trouvé le tout correct.

Nous avons constaté que tous les comptes payés portaient l'approbation du président, comme le veut la clause 2 de l'article 13 des règlements.

Nous avons aussi constaté que, conformément à la clause 1 de l'article 13 des règlements, tous les comptes ont été payés au moyen de chèques.

Lors de l'audition des livres, l'état de la caisse générale était comme suit :—

Balance le 3 mars 1893	\$ 1,929 00
Recettes pour l'exercice finissant le 1er mars 1894	4,402 66
Total	\$ 6,331 66

Déboursés divers	\$ 3,109 55
Argent en banque le 17 mars 1894	3,222 11
Total	\$ 6,331 66

Ce qui laisse, pour l'exercice qui vient de finir, un excédent de recettes sur les dépenses de \$1,293.11.

Les \$3,222.11 étaient déposées au crédit de la Société à la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, folio 26,571.

La caisse du Bureau Principal, qui opère comme celle d'une succursale, accusait \$0.00, le trésorier ayant transporté la balance à la caisse générale le 28 février dernier.

Le Bureau de Direction a le droit d'être fier des opérations des derniers douze mois. C'est là une brillante perspective pour l'avenir de la Société.

Le tout humblement soumis,

**ALEX. PAQUET,
JOS. SAVARD**

Auditeurs.

Québec, 17 mars 1894.

BILAN DE LA SUCCURSALE CHAMPLAIN No 1

RECETTES

Balance 1er mars 1893	\$ 24 31
Propositions de membres	3 75
Contributions de fondateurs	5 00
Contributions mensuelles	26 00
Contributions aux décès d'épouses	8 65
Contributions aux malades	122 30
Contributions aux décès de sociétaires	36 00
Règlements	0 70
Livrets	0 70
Insignes	4 20
Certificats d'admission	14 50
Collection	0 83
Bulletin	5 75
Total	\$ 252 69

DÉBOURSÉS

Distribution d'avis	\$ 5 05
Frais de collection	0 60
Impressions	5 75
Payé à compte sur charte	25 00
Divers	1 50
Pour lumineux	3 70
Tenue des livres	7 25
Total des déboursés	\$ 48 87
Payé au B. P.	177 82
Par balance	26 02
Total	\$ 252 69

BILAN DE LA SUCCURSALE JACQUES-CARTIER No 2

RECETTES

Balance 1er mars 1898.....	\$ 42 91	
Propositions de membres.....	16 00	
Contributions mensuelles.....	116 00	
Contributions aux décès d'épouses.....	46 19	
Contributions aux malades.....	598 11	
Contributions aux décès de sociétaires.....	175 55	
Règlements.....	7 50	
Livrets.....	10 70	
Insignes.....	16 20	
Certificats d'admission.....	68 75	
Installation.....	16 00	
Bulletin.....	27 75	
Total.....	\$ 1,141 66	

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 42 00	
Distribution d'avis.....	17 28	
Secours aux malades.....	378 00	
Médecins-visiteurs.....	1 50	
Impressions.....	7 25	
Divers.....	3 09	
Papeterie et timbres.....	6 50	
Ameublement.....	10 50	
Propositions de membres.....	1 50	
Charte.....	100 00	
Total des déboursés.....	\$ 567 62	
Payé au B. P.....	524 31	
Par balance.....	49 78	
Total.....	\$ 1,141 66	

BILAN DE LA SUCCURSALE ST-JACQUES No 3

RECETTES

Propositions de membres.....	\$ 36 00	
Contributions mensuelles.....	37 90	
Contributions aux décès d'épouses.....	27 17	
Contributions aux malades.....	212 85	
Contributions aux décès de sociétaires.....	63 00	
Règlements.....	4 90	
Livrets.....	6 10	
Insignes.....	19 80	
Certificats d'admission.....	42 50	
Contribution spéciale, Bulletin.....	10 25	
Divers.....	14 00	
Contributions d'installation.....	6 00	
Intérêt sur argent en Banque.....	0 58	
Total.....	\$ 481 05	

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 40 00	
Frais de postage et de distribution.....	7 26	
Secours aux malades.....	18 00	
Divers.....	38 72	
Total des déboursés.....	\$ 103 98	
Payé au B. P.....	366 77	
Balance en caisse.....	10 30	
Total.....	\$ 481 05	

BILAN DE LA SUCCURSALE BAIE ST-PAUL No 4

RECETTES

Propositions de membres.....	\$ 18 75	
Contributions de fondateurs.....	11 00	
Contributions mensuelles.....	24 80	
Contributions aux décès d'épouses.....	24 45	
Contributions aux malades.....	159 07	
Contributions aux décès de sociétaires.....	52 45	
Règlements.....	9 00	
Livrets.....	14 00	
Insignes.....	9 00	
Certificats d'admission.....	47 25	
Installations.....	29 00	
Bulletin.....	10 50	
Total.....	\$ 404 27	

DÉBOURSÉS

Loyer mois.....	\$ 16 00	
Frais de postage et distribution d'avis.....	3 92	
Secours aux malades.....	48 00	
Médecins-visiteurs.....	5 00	
Impression.....	2 50	
Divers.....	13 95	
Total des déboursés.....	\$ 89 87	
Payé au B. P.....	266 52	
Par Balance.....	48 88	
Total.....	\$ 404 27	

BILAN DE LA SUCCURSALE ST-JEAN-BAPTISTE No 5

RECETTES

Propositions de membres.....	\$ 19 25	
Contributions de fondateurs.....	37 00	
Contributions mensuelles.....	48 00	
Contributions aux décès d'épouses.....	38 61	
Contributions aux malades.....	262 55	
Contributions aux décès de sociétaires.....	81 75	
Règlements.....	8 30	
Livrets.....	10 90	
Insignes.....	26 40	
Certificats d'admission.....	75 00	
Installations.....	18 00	
Bulletin.....	12 50	
Total.....	\$ 633 26	

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 27 00	
Distributions, d'avis.....	6 75	
Secours aux malades.....	78 00	
Médecins-visiteurs.....	4 00	
Frais de collection.....	0 75	
Impressions.....	6 25	
Divers.....	17 40	
Certificats d'admission.....	1 75	
Certificats de fondateurs.....	1 00	
Ameublement.....	10 50	
Total des déboursés.....	\$ 153 15	
Payé au B. P.....	427 18	
Par balance.....	52 98	
Total.....	\$ 633 26	

BILAN DE LA SUCCURSALE DUROCHERS No 6

RECETTES

Propositions de membres.....	\$ 22 50
Contributions de fondateurs.....	26 00
Contributions mensuelles.....	38 80
Contributions aux décès d'épouses.....	84 74
Contributions aux malades.....	255 00
Contributions aux décès de sociétaires.....	78 85
Règlements.....	9 10
Livrets.....	12 70
Insignes.....	22 20
Certificats d'admission.....	74 50
Installation.....	25 00
Bulletin.....	12 75
Total.....	\$ 612 14

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 83 00
Divers.....	7 77
Distribution d'avis.....	11 53
Secours aux malades.....	36 00
Médecins-visiteurs.....	1 50
Frais de collection.....	2 80
Impression.....	8 00
Insignes.....	60
Livrets.....	2 60
Règlements.....	8 90
Ouverture de livres.....	3 00
Ameublements.....	40 72
Papeterie.....	1 42
Enseigne.....	4 60
Propositions de membres.....	7 (9)
Total des déboursés.....	\$ 164 44
Payé au B. P.....	436 40
Par balance.....	11 27
Total.....	\$ 612 14

BILAN DE LA SUCCURSALE ST-AMBROISE No 7

RECETTES

Propositions de membres.....	\$ 10 75
Contributions mensuelles.....	15 10
Contributions aux décès d'épouses.....	17 64
Contributions aux malades.....	107 49
Contributions aux décès de sociétaires.....	39 65
Règlements.....	8 10
Livrets.....	13 50
Certificats d'admission.....	34 00
Installations.....	27 00
Bulletin.....	6 75
Total.....	\$ 279 98

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 6 00
Distributions d'avis.....	0 86
Secours aux malades.....	54 00
Médecins-visiteurs.....	6 00
Impression.....	0 50
Divers.....	1 65
Ouverture de livres.....	5 00
Propositions de membres.....	1 00
Ameublement.....	7 50
Total des déboursés.....	\$ 82 01
Payé au B. P.....	159 08
Par balance.....	38 89
Total.....	\$ 279 98

BILAN DE LA SUCCURSALE ST-RAYMOND No 8

RECETTES

Propositions de membres.....	\$ 18 25
Contributions mensuelles.....	4 70
Contributions aux décès d'épouses.....	10 88
Contributions aux malades.....	49 62
Contributions aux décès de sociétaires.....	19 00
Règlements.....	5 70
Livrets.....	9 50
Installations.....	19 00
Certificats d'admission.....	24 25
Bulletin.....	4 75
Total.....	\$ 160 15

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 2 00
19 règlements @ 20 cts.....	3 80
19 livrets @ 30 cts.....	5 70
Divers.....	8 57
Armoire pour livres.....	6 00
Ouverture de livres.....	5 00
Total des déboursés.....	\$ 81 07
Payé au B. P.....	108 00
Par balance.....	21 08
Total.....	\$ 160 15

BILAN DE LA SUCCURSALE ST-ALBAN No 9

RECETTES

Propositions de membres.....	\$ 6 25
Contributions mensuelles.....	2 50
Examens médicaux.....	12 50
Contributions aux décès d'épouses.....	12 50
Contributions à la maladie.....	37 50
Contributions pour décès de sociétaires.....	25 00
Règlements.....	7 50
Livrets.....	12 50
Installations.....	25 00
Certificats d'admission.....	42 00
Bulletin.....	6 25
Total.....	\$ 189 50

DÉBOURSÉS

Examens médicaux.....	\$ 12 50
Divers.....	12 50
Règlements, 25 @ 20 cts.....	5 00
Livrets, 25 @ 30 cts.....	7 50
Payé à compte sur charte.....	20 00
Total des déboursés.....	\$ 57 50
Payé au Bureau Principal.....	128 25
Balance en caisse le 28 février 1894.....	8 75
Total.....	\$ 189 50

BILAN DE LA SUCCURSALE ST-JOSEPH No 10

RECETTES

Propositions.....	\$ 3 25
Contributions mensuelles.....	1 40
Contributions pour décès d'épouses.....	6 50
Contributions pour maladie.....	19 50
Contributions pour décès de sociétaires.....	18 00
Règlements.....	3 90
Livrets.....	6 50
Installations.....	18 00
Certificats d'admission.....	18 00
Bulletin.....	3 25
Total.....	\$ 88 80

DÉBOURSÉS

Règlements, 11 @ 20 cts.....	\$ 2 20	
Livrets, 11 @ 30 cts.....	3 30	
Divers	11 75	
J.-W. Francoeur.....	5 90	
Aug. Bourget.....	6 40	
Total des déboursés.....	\$ 29 55	
Payé au Bureau Principal.....	51 75	
Balance en caisse le 28 février 1894.....	7 00	
Total.....	\$ 88 30	

VALEUR DE LA SOCIÉTÉ 1er MARS 1894

Balance en caisse dans les différentes succursales, savoir :

Succursale No 1 A balance.....	\$ 26 02	
" " 2 " ".....	49 73	
" " 3 " ".....	10 31	
" " 4 " ".....	48 38	
" " 5 " ".....	52 93	
" " 6 " ".....	11 27	
" " 7 " ".....	38 89	
" " 8 " ".....	21 08	
" " 9 " ".....	8 75	
" " 10 " ".....	7 00	
Total.....	\$ 274 35	

Caisse générale, dépôt à la Caisse d'Economie
Notre-Dame de Québec, folio 26,571, savoir :

Contributions pour maladie.....	\$ 1477 41	
" " décès d'épouses.....	387 21	
" " décès de sociétaires.....	843 14	
" " certificats de membres.....	514 35	
Total.....	\$3,222 11	

Divers

Insignes.....	\$ 1 20	
Livrets.....	22 80	
Certificats.....	60 00	
Chartes.....	136 00	
Ameublement du B. P.....	75 00	
Drapeau.....	150 00	
Collerettes des présidents.....	50 00	
Ecusson de la Société B. P.....	\$ 36 50	
Marchandises.....	150 00	
Balance due par les succursales pour chartes, etc.	855 00	
Total.....	\$1,566 50	

Contributions dues par les membres

Bureau Principal.....	\$ 112 90	
Succursale No 1.....	15 17	
" " 2.....	33 74	
" " 3.....	21 93	
" " 4.....		
" " 5.....	25 91	
" " 6.....	15 48	
Total.....	\$ 225 13	
Total.....	\$5,288 09	

M. Lawrence Stafford demande des explications sur la composition de l'article " Fourniture de succursales : \$534.40 " et si ces dépenses doivent se répéter chaque année pour chaque succursale.

Le Président répond que l'article \$534.40 se compose des livres et formules fournis aux succursales et ne se renouvellera pas pour les succursales déjà établies. Cependant, un pareil compte devra nécessairement se trouver dans le rapport de chaque année avec un chiffre plus ou moins élevé, selon le nombre des succursales établies durant l'année.

M. Victor Parent demande des explications sur les recettes et déboursés pour la maladie. D'après la récapitulation des recettes et déboursés du Bureau Principal et des succursales, les recettes sont de \$3,873.61 et les déboursés de \$1,878.00.

Le Président répond que les recettes et déboursés pour la maladie sont comme suit :

RECETTES

Contributions pour la maladie..... \$3,873 61

DÉBOURSÉS

Allocations aux malades payées par le Bureau Principal et les succursales.....	\$1,818 00
Payé aux médecins-visiteurs par le Bureau Principal et les succursales.....	121 50
Allocations aux malades payées par la caisse générale.....	138 00
Payé aux médecins-visiteurs par la caisse générale.....	57 25
Total.....	\$2,194 75
Excédent.....	\$1,6678 89

Les contributions à la maladie étant la seule source de revenus où il y a un surplus dont puisse disposer le Bureau de Direction pour le bon fonctionnement de la Société ; il s'ensuit que quand cette dernière aura des employés, — ce qui devra se faire sous peu, — elle les paiera à même ce surplus ainsi que toutes les autres dépenses d'un caractère général.

Après ces explications M. Lawrence Stafford, propose secondé par M. H. Boulet .

Que le rapport du Bureau de Direction soit adopté et qu'il soit imprimé pour être distribué aux membres.

Adoptée unanimement

L'ordre du jour suivant étant l'élection des officiers et directeurs du Bureau Principal pour l'année courante, le président prie la convention de procéder d'abord à la nomination d'un président et de deux scrutateurs. Il est alors

Proposé par M. H. Boulet, secondé par M. Ed. Jackson :

Que M. Lawrence Stafford, préside à l'élection des officiers :
Adoptée unanimement.

Proposé par M. Jos. Côté, secondé par M. H. Boulet :

Que MM. J.-A. Alarie et L.-P. Robitaille soient nommés scrutateurs de la présente élection.

Adoptée unanimement.

M. Stafford, après avoir pris le fauteuil, donne la liste des officiers et directeurs à élire, savoir :

Un président, un premier et un deuxième vice-président, un secrétaire, un assistant-secrétaire, un trésorier, un assistant-trésorier, un bibliothécaire, un assistant-bibliothécaire, un commissaire-ordonnateur, un assistant-commissaire-ordonnateur et cinq directeurs.

Il est ensuite proposé par M. J.-F. Arel, secondé par Théophile Armand :

Que M. Joseph Dussault soit réélu président de cette Société.
Adoptée unanimement.

Proposé par M. Victor Parent, secondé par M. J.-F. Picard :

Que M. Félix Marois soit élu 1er vice-président de cette Société.

Proposé par M. George Létourneau, secondé par M. Frs. Mathieu :

Que M. Frs. Lortie soit réélu 1er vice-président de cette Société.

Proposé par M. Jos. Côté, secondé par M. H. Boulet :

Que M. Jos Delisle soit élu 1er vice-président.

Le relevé des votes au scrutin donne le résultat suivant :

M. Frs. Lortie	40 voix
" F. Marois.....	9 "
" Jos. Delisle	3 "

Le président proclame M. Frs Lortie élu comme 1er. vice président.

Proposé par M. Ed. Laliberté, secondé par M. André Bouchard :

Que M. Jules Soucy soit réélu 2ième vice-président de cette Société.

Adoptée unanimement.

Proposé par M. Adolphe Marticotte, secondé par M. Frs. Mathieu :

Que M. Jos.-G. Gingras soit réélu secrétaire de cette Société.

Adoptée unanimement.

Proposé par M. Adolphe Marticotte, secondé par M. Théophile Armand :

Que M. C. Chouinard soit réélu assistant-secrétaire de cette Société.

Proposé par M. Jos. Dussault, secondé par M. F.-X. Ratté :

Que M. L.-F. Robitaille soit élu assistant-secrétaire de la Société.

M. Robitaille étant candidat à la charge d'assistant secrétaire, il est proposé par M. Joseph Dussault, secondé par M. Jos. Blondeau :

Que M. Adolphe Marticotte, remplace temporairement M. L. P. Robitaille comme scrutateur.

Adoptée unanimement.

Le relevé des votes au scrutin donne le résultat suivant :

M. L.-P. Robitaille.....	40 voix
M. C. Chouinard.....	13 "

Le président proclame M. L.-P. Robitaille élu comme assistant-secrétaire.

Proposé par le Rév. M. Fafard, secondé par M. Joseph Dussault :

Que M. Joseph Côté soit réélu trésorier de cette Société.

Proposé par M. Joseph Côté, secondé par M. Georges Vézina :

Que M. P. A. I. Bilodeau soit élu trésorier de cette Société :

A la demande du Président, M. Vézina retire son nom comme secondé de cette motion et M. Joseph Côté est déclaré élu unanimement.

Proposé par M. Joseph Dussault, secondé par M. F.-X. Ratté :

Que M. George Vézina soit réélu assistant-trésorier de cette Société.

Adoptée unanimement.

Proposé par M. Jos. Dussault secondé par M. L.-P. Robitaille :

Que M. François Mathieu soit réélu bibliothécaire de cette Société.

Adoptée unanimement.

Proposé par M. Frs. Mathieu, secondé par M. Geo. Létourneau :

Que M. Ovide Marceau soit réélu assistant-bibliothécaire de cette Société.

Adoptée unanimement.

Proposé par M. Frs. Mathieu, secondé par M. Jules Soucy :

Que M. George Létourneau soit réélu commissaire-ordonnateur de cette Société.

Adoptée unanimement.

Proposé par M. Geo. Létourneau, secondé par M. Frs. Mathieu :

Que M. Wilfrid Pouliot soit réélu assistant-commissaire-ordonnateur de cette Société.

Adoptée unanimement.

Proposé par M. Jos. Dussault, secondé par M. P. A. Bourge :

Que MM. J.-B. Robitaille, snr., Ed. Laliberté, L.-T. Lefebvre, André Bouchard, F.-X. Ratté et Jos. Delisle soient élus directeurs de cette Société.

Proposé par M. J.-F. Arel, secondé par M. Jules Soucy :

Que MM. Victor Parent, Théop. Armand, A. Dubé et Zéphirin Drolet, soient élus directeurs de cette Société.

Proposé par M. L. F. Vallerand, secondé par N. Rosaire Leclerc :

Que M. Félix Marois soit élu directeur de cette Société.

Proposé par M. H. Boulet, secondé par M. Jos. Côté :

Que M. Edouard Jackson soit élu directeur de cette Société.

Le président déclare qu'il a douze candidats à la charge de directeurs. Partant qu'il y a votation. Le relevé des votes au scrutin donne le résultat suivant :

J.-B. Robitaille snr.....	34 voix
Théophile Armand.....	25 "
Edouard Laliberté.....	21 "
André Bouchard.....	19 "
F.-X. Ratté.....	18 "
Zéphirin Drolet.....	18 "
Joseph Delisle.....	10 "
Victor Parent.....	10 "
Anselme Dubé.....	9 "
L.-T. Lefebvre.....	6 "
Félix Marois.....	5 "
Ed. Jackson.....	4 "

Dix-sept bulletins ne portant pas les initiales du secrétaire sont rejetés.

Le président proclame MM. J.-B. Robitaille, snr., Théophile Armand, Edouard Laliberté, André Bouchard et F.-X. Ratté élus directeurs.

Il est alors proposé par M. Ed. Jackson, secondé par M. H. Boulet :

Que des remerciements soient votés à messieurs les officiers sortant de charge.

Adoptée unanimement.

Proposé par M. Joseph Dussault, secondé par M. Jos. Blondeau :

Que des remerciements soient votés à M. le président de l'élection.

Adoptée unanimement.

Proposé par M. Joseph-Dussault, secondé par M. J.-F. Arel :

Que des remerciements soient votés à messieurs les scrutateurs.

Adoptées unanimement.

Sur l'invitation de M. Stafford, président pour l'élection des officiers, M. Dussault, réélu, prend le fauteuil, au milieu des applaudissements.

Il remercie les délégués de cette nouvelle marque de confiance à son égard et leur demande de bien vouloir exprimer une opinion sur l'opportunité d'amender les règlements relativement aux allocations en cas de décès et de maladie.

Le révérend M. A. Fafard propose, secondé par M. J.-B. Robitaille, snr.

Que la contribution aux décès soit d'une piastre pour chaque membre et cela jusqu'à concurrence de mille membres.

Après discussion, le vote est pris sur cette motion et donne le résultat suivant : Pour 24, contre 23.

La motion est adoptée.

Il est ensuite proposé par M. J. A. Alarie, secondé par M. Frs Lortie :

Qu'il est de l'intérêt de la société de payer aux sociétaires malades les fractions de semaines.

Après discussion, cette motion est perdue sur déviation.

Et sur proposition de M. H. Boulet, secondé par M. Ed. Jackson, il a été

RÉSOLU : Que la convention soit ajournée au dernier jeudi du mois de mars 1895, à huit heures p. m.

Adoptée unanimement.

Québec, 29 mars 1894.

JOS.-G. GINGRAS,

Secrétaire. B. P.

SUCCURSALE CHAMPLAIN No 1

A une assemblée régulière de cette succursale, tenue le 2 avril, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

MM. Lawrence Stafford, *Président* ;
Cyrille Lechasseur, *1er Vice-Président* ;
P. Bouffard, *2me Vice-Président* ;
Félix Marois, *Secrétaire* ;
Joseph Côté, *Assistant-Secrétaire* ;
Victor Lafrance, *Trésorier* ;
Elzéar Trudel, *Assistant-Trésorier* ;
Joseph Lefrançois, *Commissaire-Ordonnateur* ;
Joseph Morissette, *Assist.-Commissaire-Ordonnateur* ;
John McLean et J. Angers, *Visiteurs*.

SUCCURSALE DUROCHERS No 6

A une assemblée régulière de cette succursale, tenue le 2 avril, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

MM. Joseph Dion, *Président* ;
Jos. Plamondon, *1er Vice-Président* ;
Dr. C. E. Côté, *2e Vice-Président* ;
Jos. Lauzon, *Secrétaire* ;
Arthur Nicol, *Assistant-Secrétaire* ;
Alexandre Morency, *Trésorier* ;
Edmond Corriveau, *Assistant-Trésorier* ;
Olivier Plamondon, *Commissaire-Ordonnateur* ;
F.-X. Lachance, *Assistant-Commissaire-Ordonnateur* ;
Victor Parent et Jos. Rousseau, *Visiteurs*.

QUANTUM DES CONTRIBUTIONS PAYÉES

Le montant total des contributions payées par les membres de cette société pour l'année qui vient de finir a été de \$9.33—soit 8 cts de plus que l'année dernière—reparti comme suit :

Contribution à la maladie		
1er Mars, Appel.....No 17.....		\$ 0 60
" Avril, " " " 18.....		0 65
" Mai, " " " 19.....		0 85
" Juin, " " " 20.....		0 25
" Juillet, " " " 21.....		0 34
" Août, " " " Bulletin.....		0 25
" Sept. " " " 22.....		0 65
" Octobre " " " 23.....		0 60
" Nov. " " " 24.....		0 45
" Déc. " " " 25.....		0 25
" Janvier " " " 26.....		0 42
" Février " " " 27.....		1 50
Total pour la maladie, Bulletin compris.....		\$ 6 31
Contribution aux décès d'épouses		
1er Juin, Appel No 4.....		\$ 0 10
" Nov. " " 5.....		0 09
" Dec. " " 6.....		0 08
Total		\$ 0 27
Contribution aux décès de membres		
1er Mai, Appel No 20.....		\$ 1 00
" Dec. " " 21.....		0 55
Total		\$ 1 55
Contribution mensuelle		
12 mois @ 10.....		1 20
Total pour l'année.....		\$ 9 38

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 28 février 1894.

BUREAU PRINCIPAL

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 45 87
Proposition.....	2 75
Contribution mensuelle.....	13 30
Règlement.....	1 50
Livret.....	2 50
Contributions d'installation.....	5 00
Contributions aux décès d'épouses.....	16 53
Contributions aux malades.....	554 35
Contributions aux décès de sociétaires.....	11 30
Certificats d'admission.....	5 25
Bulletin.....	2 00
Commission sur collection.....	2 58
Total	\$ 662 93

DÉBOURSÉS

Loyer 3 mois.....	\$ 12 20
Frais de postage.....
Allocation aux malades.....	223 00
Médecins-visiteurs.....	34 50
Divers.....	17 50
Frais de collection.....	9 40
Distribution d'avis.....	3 80
Total des déboursés.....	\$ 304 70
Payé à la caisse générale.....	358 23
Balance en caisse le 28 février 1894.....
Total.....	\$ 662 93

CHAMPLAIN No 1

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 25 45
Proposition de membre.....
Contributions mensuelles.....	1 60
Contributions aux décès d'épouses.....	0 32
Contributions aux malades.....	25 93
Contributions aux décès de sociétaires.....	1 10
Règlements.....
Livrets.....
Signes.....
Bulletin.....	0 25

Total..... \$ 54 55

DÉBOURSÉS

Divers.....	\$ 0 93
Total des déboursés..... \$ 0 93	
Payé au B. P.....	27 60
Balance en caisse le 28 février 1894.....	26 02

Total..... \$ 54 55

JACQUES-CARTIER No 2

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 34 03
Proposition de membre.....	0 75
Contributions mensuelles.....	12 10
Contributions aux décès d'épouses.....	5 62
Contributions aux malades.....	152 14
Contributions aux décès de sociétaires.....	5 20
Règlements.....	0 90
Livrets.....	1 50
Certificats d'admission.....	5 75
Bulletin.....	0 75
Contribution d'installation.....	3 00

Total..... \$ 219 74

DÉBOURSÉS

Loyer, 2 mois.....	\$ 12 00
Frais de postage.....
Distribution d'avis.....	1 20
Allocation aux malades.....	30 00
Livrets et Règlements.....	6 00
Divers.....	1 00
Total des déboursés..... \$ 50 20	
Payé au B. P.....	119 81
Balance en caisse le 28 février 1894.....	49 73

Total..... \$ 219 74

ST-JACQUES No 3

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 8 78
Proposition de membre.....	0 25
Contributions mensuelles.....	4 40
Contributions aux décès d'épouses.....	1 57
Contributions aux malades.....	59 65
Contribution aux décès de sociétaires.....	3 75
Règlements.....	0 30
Livret.....	0 50
Contribution d'installation.....	1 00
Certificat d'admission.....	0 50
Bulletin.....	0 25

Total..... \$ 77 95

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 4 00
Frais de postage.....	0 43
Divers.....
Allocation aux malades.....
Total des déboursés..... \$ 4 43	
Payé au B. P.....	63 22
Balance en caisse le 28 février 1894.....	10 30

Total..... \$ 77 95

BAIE ST-PAUL No 4.

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 44 49
Proposition de membres.....	1 00
Contribution mensuelle.....	6 00
Contribution aux décès d'épouses.....	4 26
Contribution aux malades.....	63 34
Contribution aux décès de sociétaires.....	5 00
Règlements.....	1 50
Livrets.....	2 50
Certificat d'admission.....	5 00
Contribution d'installation.....	5 00
Bulletin.....	1 25

Total..... \$ 139 34

DÉBOURSÉS

Loyer et luminaire 1 mois.....	\$ 1 50
Divers.....	6 61
Allocation aux malades.....	42 00
Frais de postage.....	0 50
Médecins-visiteurs.....	2 50
Livrets et Règlements.....	12 00
Total des déboursés..... \$ 65 11	
Payé au B. P.....	25 85
Balance en caisse le 28 février 1894.....	48 38

Total..... \$ 139 34

ST-JEAN-BAPTISTE No 5

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 51 60
Proposition de membre.....	0 50
Contribution mensuelle.....	9 80
Contribution aux décès d'épouses.....	4 28
Contribution aux malades.....	82 63
Contribution aux décès de sociétaires.....	6 85
Règlements.....	0 60
Livret.....	1 60
Certificat d'admission.....	2 25
Bulletin.....	0 50
Installation.....	2 00

Total..... \$ 163 13

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$ 4 00
Frais de postage.....	0 26
Divers.....	1 00
Allocation aux malades.....	12 00
Médecins-visiteurs.....
Distribution d'avis.....	1 31
Livrets et Règlements.....	6 00
Total des déboursés..... \$ 13 66	
Payé au B. P.....	34 63
Balance en caisse le 28 février 1894.....	52 93

Total..... \$ 162 13

DUROCHERS No 6

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 10 87
Proposition de membre.....	0 50
Contribution mensuelle.....	9 10
Contribution aux décès d'épouses.....	5 28
Contribution aux malades.....	96 67
Contribution aux décès de sociétaires.....	8 15
Règlements.....	0 90
Livrets.....	1 50
Certificat d'admission.....	6 25
Contribution d'installation.....	3 00
Bulletin.....	0 75
Total.....	\$ 142 97

DÉBOURSÉS

Loyer un mois.....	\$ 4 00
Distribution d'avis.....	1 50
Allocation aux malades.....
Médecins-visiteurs.....
Divers.....	2 00
Une insigne.....	0 60
Frais de postage.....
Livrets et Règlements.....	6 50
Total des déboursés.....	\$ 14 60
Payé au B. P.....	187 10
Balance en caisse le 28 février 1894.....	11 27
Total.....	142 97

ST-AMBROISE No 7

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 30 74
Proposition de membres.....	0 50
Contribution mensuelle.....	5 10
Contribution aux décès d'épouses.....	2 42
Contribution aux malades.....	50 58
Contribution aux décès.....	1 00
Règlements.....	0 30
Livrets.....	0 50
Certificats d'admission.....	1 50
Contribution d'installation.....	1 00
Bulletin.....	0 25
Total.....	\$ 93 89

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$ 1 50
Frais de postage.....
Allocation aux malades.....	36 00
Divers.....	0 50
Médecins-visiteurs.....	6 00
Livrets et Règlements.....	1 50
Total des déboursés.....	\$ 45 50
Payé au B. P.....	9 45
Balance en caisse 28 février 1894.....	38 94
Total.....	\$ 93 89

ST-RAYMOND No 8

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 14 16
Proposition de membres.....
Contribution mensuelle.....	1 70
Contribution aux décès d'épouses.....	4 00
Contribution aux malades.....	28 90
Contribution aux décès de sociétaires.....	8 00
Règlements.....	2 40
Livrets.....	4 00
Contribution d'installation.....	8 00
Certificat d'admission.....	10 00
Bulletin.....	2 00
Total.....	\$ 82 76

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 1 00
Frais de postage.....	0 18
Avis de convocation.....
Règlement, 1 à 20 cts.....	0 20
Livret, 1 à 30 cts.....	0 30
Divers.....	4 00
Total des déboursés.....	\$ 5 68
Payé au B. P.....	52 80
Balance en caisse le 28 février 1894.....	24 58
Total.....	\$ 82 76

ST-ALBAN No 9

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$
Propositions de membres.....	6 25
Contributions mensuelles.....	2 50
Examens médicaux.....	12 50
Contributions aux décès d'épouses.....	12 50
Contributions à la maladie.....	37 50
Contributions pour décès de sociétaires.....	25 00
Règlements.....	7 50
Livrets.....	1 50
Installations.....	25 00
Certificats d'admission.....	42 00
Bulletin.....	6 25
Total.....	\$ 189 50

DÉBOURSÉS

Examens médicaux.....	\$ 12 50
Divers.....	12 50
Règlements, 25 @ 20 cts.....	5 00
Livrets, 25 @ 30 cts.....	7 50
Payé au Bureau Principal à compte sur charte.....	20 00
Total des déboursés.....	\$ 57 50
Payé au Bureau Principal.....	123 25
Balance en caisse le 28 février 1894.....	8 75
Total.....	\$ 189 50

ST-JOSEPH No 10

RECETTES

Balance en caisse le 31 janvier 1894.....	\$ 0 00
Propositions.....	3 25
Contributions mensuelles.....	1 40
Contributions pour décès d'épouses.....	6 50
Contributions pour maladie.....	19 50
Contributions pour décès de sociétaires.....	13 00
Règlements.....	3 90
Livrets.....	6 50
Installations.....	13 00
Certificats d'admission.....	18 00
Bulletin.....	3 25
Total.....	\$ 89 30

DÉBOURSÉS

Règlements, 11 @ 20 cts.....	\$ 2 20
Livrets, 11 @ 30 cts.....	3 30
Divers.....	11 75
J.-W. Francoeur.....	5 90
Aug. Bourgot.....	6 40
Total des déboursés.....	\$ 29 55
Payé au Bureau Principal.....	51 75
Balance en caisse le 28 février 1894.....	7 00
Total.....	\$ 89 30

CONTRIBUTIONS POUR MALADIE

APPEL N^o 28

Québec, 1er avril 1894.

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Le rapport suivant donne le nombre de malades depuis le dernier appel et le montant dû, pour chacun d'eux, par chaque sociétaire, faisant partie de la caisse aux malades. Cette contribution est payable au trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première séance du mois de mai prochain

32 semaines de maladie à 17 cts, **TOTAL : \$0.56** ;

JOS. COTÉ, *Trésorier du B. P.*

Noms et prénoms	Résidences	Où enregistrés	Visiteurs	Causes de la maladie	Nombre de semaines de maladie	Contributions hebdomadaires	Montants que chaque membre doit payer	Montants payés aux malades	Montants payables aux visiteurs	Total
1 Alex. Paquet.....	110 rue Ste-Hélène.....	S. 2	Dr. J. P. Boisseau	Bronchite.....	1	17	\$ 6.00	\$ 1.00	\$ 7.00	
2 Jos. Ouellet.....	155 rue Ste-Marguerite	S. 2	" " "	Grippe.....	1	17	6.00	1.00	7.00	
3 J. O. Fiset.....	46 rue Richardson.....	S. 2	" " "	".....	1	17	6.00	1.00	7.00	
4 Jacques Lafrance.....	227 rue de la Reine.....	S. 2	" " "	".....	1	17	6.00	1.00	7.00	
5 Louis Caron.....	12 rue Parent.....	S. 2	" " "	".....	3	51	12.00	1.50	13.50	
6 Georges Grenier.....	129 rue Grant.....	S. 2	" " "	".....	3	51	18.00	2.00	20.00	
7 Jean Maranda.....	30 rue Bagot.....	S. 2	" " "	".....	4	68	42.00	4.00	46.00	
8 Charles Simard.....	Baie St-Paul.....	S. 4	Dr. H. A. Clément	".....	1	17	6.00	1.00	7.00	
9 Toussaint Vandal.....	" " ".....	S. 4	" " "	".....	2	34	12.00	1.50	13.50	
10 Joseph Gagnon.....	" " ".....	S. 4	Dr. Alf. Simard...	Bronchite.....	2	34	12.00	1.50	13.50	
11 L. T. Drolet.....	52 rue Garneau.....	S. 5	Dr. C. R. Paquin...	Crippe.....	1	17	6.00	1.00	7.00	
12 E. Lapointe.....	40 rue des Glacis.....	S. 5	Dr. P. V. Faucher...	Bronchite.....	1	17	6.00	1.00	7.00	
13 Louis L'Heureux.....	St-Ambroise.....	S. 7	Dr. A. E. Bédard...	Grippe.....	1	17	6.00	1.00	7.00	
14 Théophile Durand.....	".....	S. 7	" " "	".....	2	34	12.00	1.50	13.50	
15 Jos. Savard.....	St-Alban.....	S. 9	Dr. J. E. Voisard...	Influenza.....	3	51	24.00	3.50	26.50	
					32		56	192.00	23.50	215.50

Pour avoir droit aux secours, il faut que toutes les contributions soient payées, y compris celles du mois pendant lequel a fait application, et cela le ou avant le jour de la première séance de chaque mois. Il faut faire son application d'après la formule B qui se trouve à la page 123 des règlements, et l'adresser au président.

CONTRIBUTIONS POUR DÉCÈS D'ÉPOUSES

APPEL N^o 8

Québec, 1er avril 1894.

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Le rapport suivant donne le nombre de décès d'épouses depuis le dernier appel et le montant dû, pour chacun deux, par chaque sociétaire faisant partie de la caisse aux décès d'épouses. Cette somme est payable au trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première séance du mois de mai prochain, 1894.

Trois décès à .07 cts—Total 0.21 cts.

JOS. COTÉ, *Trésorier du B. P.*

NOM	Résidence	Où enregistré	Date de la mort	Contribution	Montant payé au bénéficiaire
9 Madame Laurent Chabot.....	St-Ambroise.....	Succursale No 7.....		\$ 0.07	\$ 50.00
10 Madame Charles Linteau.....	Montréal.....	Succursale No 3.....	3 février 1894.....	0.07	50.00
				0.14	100.00

VOUS DEVEZ FAIRE PARTIE

DE LA

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE ST-ROCHE

1. Parce qu'elle est l'association de secours mutuels par excellence ;
2. Parce qu'elle progresse continuellement en valeur et en nombre ;
3. Parce qu'elle établit des succursales ou des bureaux de perception partout où l'intérêt des membres l'exige ;
4. Parce qu'elle paie des secours aux ayants-droit, immédiatement après leur admission comme membres actifs ;
5. Parce qu'elle a pour but de venir en aide à ses membres d'une manière efficace et de pourvoir aux besoins de la veuve et des orphelins d'un membre décédé ;
6. Parce qu'elle accorde à ses membres, en cas de maladie, des secours plus élevés que toute autre société et cela à la plus grande commodité des malades ;
7. Parce que les contributions qu'elle prélève sur ses membres sont moins élevées que celles que prélèvent sur leurs malades les autres sociétés de secours ;
8. Parce qu'elle est destinée à devenir une des plus puissantes sociétés de secours mutuels de notre province ;
9. Parce qu'elle repose sur les meilleurs principes de moralité, d'ordre et d'économie ;
10. Parce qu'il n'y a pas de distinction entre ses membres, riches ou pauvres, réunis dans le même but et la même foi ;
11. Parce qu'elle admet au nombre de ses membres, après examen médical, toute personne âgée de 18 à 50 ans ;
12. Parce qu'elle est incorporée par un acte de la Législature de Québec, (53 Vict., chap. 92.)

INSTRUCTIONS AUX TRÉSORIERES ET AUX PERCEPTEURS

DE LA

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE ST-ROCH

Les percepteurs doivent procéder de la manière suivante :

10. En recevant un livret, le percepteur doit constater la position financière de ce membre ;

20. Si le membre ne doit que les contributions du mois, alors il inscrit dans sa caisse le nom et le numéro que porte le livret, et il demande au membre ce qu'il paye. Il inscrit dans sa caisse d'abord et dans le livret ensuite les divers montants payés par le membre ;

30. Il réclame du membre l'argent et une fois qu'il l'a reçu, compté et disposé, il remet le livret ;

40. Le cas échéant où le percepteur constatera par le livret, qu'un membre doit des contributions pour plus d'un mois, il devra confronter le livret avec le grand livre et mettre le livret conforme à ce dernier, et si le membre doit plus que les contributions du mois, le percepteur doit, avant de faire aucune entrée à la caisse, faire connaître au membre ce qu'il doit et lui demander ce qu'il veut payer, et ensuite il procède tel qu'indiqué dans les clauses précédentes ;

50. Les percepteurs devront rendre compte au trésorier des argents perçus par eux et pour lesquels ils ont donné des reçus dans les livrets ;

60. Les percepteurs ne devront accepter d'argent que sur présentation d'un livret ;

70. Les percepteurs devront faire l'addition des recettes de chaque séance et remettre l'argent au trésorier en lui faisant mettre un reçu dans la caisse au bas de l'addition.

PAR ORDRE DU BUREAU DE DIRECTON